

Je suis Nicolas SARKOZY.

Je suis votre ancien ministre de l'Intérieur parti en campagne présidentielle.

Je suis aussi dangereux que PASQUA (c'est mon idole), j'ai modernisé sa politique de charters (avec les charters européens) et j'expulse beaucoup plus de gens que lui. Jean-Marie LE PEN dit, lui, que je fais son boulot, il se repose donc... Mais comme je souris tout le temps, vous voyez rien. C'est rigolo. Les sondages pour les élections présidentielles sont la plupart du temps en ma faveur.

J'ai pour objectif de doubler le nombre d'expulsions d'étrangers, de restreindre le droit d'asile et de créer un ministère de l'immigration et de l'identité nationale. J'ai déjà fait voter au Parlement une modification de la loi sur les étrangers, qui nous permet de limiter le nombre de régularisations, et donc d'augmenter le nombre de clandestins, et donc d'augmenter le nombre d'expulsés. C'est mathématique.

J'aime mon travail et je ne compte pas m'arrêter là.

Je suis le chef de bureau du service des étrangers de la préfecture de Rennes. Mon service fait son travail le plus humainement possible. Je suis chargé de traiter les dossiers des sans-papiers. Je dois repérer les personnes en situation irrégulière et les signaler à la police de l'air et des frontières afin qu'elles soient interpellées, que ce soit dans la préfecture, chez elles ou dans la rue. Notre service est un des meilleurs de France. Le ministre nous a même félicité pour nos progrès récents, en termes de productivité.

Je me conforme strictement aux instructions car ce n'est pas moi qui ai fait la loi. Pourrais-je faire autrement ? Je ne me suis jamais posé la question. J'aime mon travail.

Je suis employée au guichet des étrangers. Souvent, je suis toute seule pour recevoir plus de 50 personnes qui font la queue. Les gens s'énervent, sont agressifs avec moi, voire se disputent entre eux. Je trouve que les étrangers sont de plus en plus nombreux depuis qu'il n'y a qu'un seul guichet pour les recevoir.

Souvent, je dois leur annoncer que j'ai perdu leur dossier. Parfois même, je refuse d'enregistrer leur demande parce que, à mon avis, le dossier n'est pas recevable en l'état. Mon chef de bureau me fait confiance : il dit que j'ai la compétence pour traiter des demandes même si je n'en ai pas le droit.

Il est bien gentil.

Je dis souvent aux étrangers qui s'énervent que ce n'est pas moi qui décide et que je ne fais qu'obéir aux instructions.

Pourrais-je faire autrement ? Je sais pas.
J'aime mon travail.

Je m'appelle Louisa.

Je suis algérienne et j'ai 35 ans,
je suis arrivée avec mon fils en 2001.

J'étais commerçante en Algérie. Je
sais pas trop pourquoi mais le GIA m'a
demandé un « impôt ». J'ai refusé de
le payer et j'ai été menacée avec mon
mari. Comme nous n'avions pas assez
d'argent pour partir tous les trois, je
suis partie seule avec mon fils. J'ai
demandé l'asile à la France. On me l'a
refusé par manque de preuves. Je fais
l'objet d'un arrêté de reconduite à la
frontière. Comme je ne peux pas me
cacher parce que mon fils va à l'école,
j'attends à tout moment la venue de la
police.

Mon fils étant inexpulsable car mineur,
il restera ici car je ne veux pas qu'il
soit en danger.